



AVEC L'UEHC DE MAUBEUGE LA CRISE DE L'HEBERGEMENT SE GENERALISE

Le dispositif hébergement dans le territoire du Nord connaît une crise inédite à l'aune de la période estivale. Les uns après les autres, les structures ne parviennent plus à surmonter leurs difficultés.

L'UEHC de Maubeuge est à son tour confronté à des difficultés en tous genres. La problématique est multifactorielle. En effet, les cadres de l'UEHC de Maubeuge sont conscients des conditions dans lesquelles évolue le personnel. Mais la faible autonomie dont ils disposent en termes de budget et de ressources humaines ne favorise pas cette entreprise. Les directions de service ont besoin d'une marge de manœuvre plus importante afin de répondre dans des délais raisonnables aux problématiques liées au recrutement de contractuels, à la réalisation de travaux urgents, à l'achat de matériel nécessaire à la prise en charge des mineurs.

Les cadres de cet établissement, mais également sur l'ensemble du territoire, sont pris en étau entre les objectifs chiffrés assignés par l'administration et la gestion managériale de professionnels en souffrance. Ils doivent faire un choix et bien souvent l'humain passe après les objectifs. Or, les deux éléments sont indissociables, l'agent sur le terrain doit être considéré pour être efficient et répondre à ses missions.

La situation de Maubeuge est symptomatique du tournant dangereux que prend notre administration. Le chiffre prend le pas sur l'humain, nos structures d'hébergements sont régies de façon hôtelière. De plus, le fait que les magistrats continuent d'imposer le placement de jeunes de plus en plus difficiles dans des structures qui n'ont pas les moyens de les accueillir, contribue à achever des équipes déjà à l'agonie.

L'UEHC de Maubeuge est empêtré dans des problématiques du quotidien qui génèrent au-delà de la souffrance psychologique un épuisement généralisé. Les professionnels souhaitent alerter l'administration sur les difficultés suivantes :

- Retour dans la structure d'un mineur qui a agressé un agent.
- Impossibilité de mettre en place un projet éducatif collectif en raison d'un turn-over permanent.

- Absence de véhicule 9 places pour transporter les mineurs.
- Régie très minimaliste au cours des week-ends.
- Personnels non remplacés : 10 agents en moyenne au lieu des 14 prévus dans le cahier des charges.
- Matériel de cuisson inutilisable.
- Problème récurrent de serrurerie posant directement la question de la sécurité des mineurs et des professionnels.
- Intrusion de personnes étrangères au service.
- Surcharge de travail.

Force Ouvrière a de nouveau alerté la Direction Territoriale sur la situation et une rencontre dans le cadre d'une bilatérale doit être programmée dans les prochains jours.

Nous profiterons de cette instance pour aborder l'ensemble des problèmes repérés sur le territoire tels que la fermeture de l'UEHC de Tourcoing, le climat tendu et le drame de l'UEHC de Villeneuve d'Ascq, la situation de l'UEHC de Lille, et les difficultés de nos collègues du CEF de Cambrai.

Nous souhaitons apporter notre pierre à l'édifice et ainsi contribuer au retour à une situation stable dans l'intérêt des professionnels et des mineurs.

Toutefois, l'administration ne doit plus se contenter d'entendre les contestations, elle doit participer à l'effort collectif pour relever le défi de nos missions.

Force Ouvrière rappelle avec force que les agents ne sont pas des portes clés et encore moins des concierges d'immeubles.

Notre rôle est d'oser le pari de l'éducatif : pour chaque mineur un projet éducatif.

Nous nous insurgeons contre la logique qui voudrait qu'une place égale un mineur. Non, un mineur a droit à un projet éducatif audacieux, volontaire et dans le meilleur des cas préparés en amont.

Avec les moyens humains et matériels, l'Ordonnance de 1945 se lira dans la vie des hébergements collectifs du Nord.

Voilà la quintessence de notre métier et c'est cet idéal qui justifie la force de nos combats.